

moment-là, se présenter à la Chambre des communes et remettre sa démission.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Ça ne s'est pas produit. Le vice-premier ministre est arrivé précipitamment, suivi du ministre de la Justice. Ils se sont réunis en petit comité et décidé, peut-être pour gagner du temps, que la Chambre devrait prolonger sa séance. Ces discussions se font toujours avec les leaders parlementaires, mais il n'y a pas eu de discussions. Soudain, juste avant 18 heures, le ministre de la Justice s'est levé et a demandé qu'on prolonge la séance. Voilà, encore une fois, une indication bien nette qu'ils étaient tout à fait au courant de la fuite budgétaire à ce moment-là.

C'est à ce moment-là que le ministre des Finances aurait dû faire ce qui s'imposait et remettre sa démission et il aurait dû profiter de ce que la Chambre était réunie pour annoncer qu'il n'y aurait pas d'exposé budgétaire, que le processus budgétaire serait retardé d'un certain nombre de semaines, et qu'un budget convenable serait présenté au moment convenable par un ministre convenable des Finances.

Des voix: Bravo!

M. Riis: Il est incompréhensible que le vice-premier ministre soutienne que dans la soirée, après que l'information était divulguée, après que les médias d'information eurent révélé les détails du budget, on pouvait s'attendre à ce que les députés de l'opposition coopèrent à une opération de sauvetage ou à une tentative pour étouffer l'affaire, pour donner l'illusion que c'était une bonne façon de procéder, en acceptant de laisser reconvoquer la Chambre des communes afin que le ministre des Finances puisse prendre la parole à ce moment-là, après que l'information était devenue publique, pour faire connaître les détails du budget. Il était irresponsable de la part du ministre de demander même aux députés de l'opposition de coopérer de cette façon.

M. le Président: Comme les députés le savent, il est 13 heures, et à cette heure-là la séance est normalement suspendue jusqu'à 14 heures. La présidence s'en remet bien sûr aux députés.

Des voix: Il est bien 13 heures.

M. le Président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

Article 31 du Règlement

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LE BUDGET

LA FUITE D'UN DOCUMENT—LES ARTICLES DE JOURNAUX

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, j'étais assise à ma place ce matin et j'ai observé le premier ministre (M. Mulroney) sourire d'un air narquois tandis qu'on faisait des rappels au Règlement et qu'on soulevait des questions de privilège à propos de cette fuite très grave concernant le budget. J'ai parcouru le *Citizen* d'Ottawa d'aujourd'hui et d'après ce quotidien au moins 20 personnes ont connaissance du budget depuis plusieurs jours. J'ai parcouru le *Globe and Mail* de Toronto où on peut lire que le président d'Air Canada, à une réunion qui a eu lieu hier et s'est terminée à 12 h 30, a vaguement laissé entendre aux actionnaires qu'on annoncerait une liquidation aujourd'hui dans le budget.

Lorsque le gouvernement du Canada et le ministre des Finances (M. Wilson) n'ont pas l'intégrité de démissionner pour une question d'une telle importance, combien de personnes ont vendu leurs actions, combien ont réalisé des profits? Combien de gens ont spéculé sur les sous-marins, à la suite de cette grave fuite qui a été causée par la négligence du gouvernement et parce qu'un premier ministre et un ministre font une plaisanterie du secret qui doit entourer le budget. Pourquoi le premier ministre ne prend-il pas la parole à la Chambre ce matin pour parler de cette question? Il a laissé le ministre se débrouiller tout seul parce que, il le sait bien, ce dernier s'est rendu coupable de négligence. Il sait que les renseignements circulaient activement autour. . .

Une voix: Il devrait démissionner.

M. le Président: Le temps de parole de la députée est expiré.

* * *

[Français]

LE BUDGET

LES CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie): Monsieur le